

## **Autres avis et mises au concours de travaux et de fournitures**

Le bureau des imprimés de la Chancellerie fédérale est rattaché à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, à Berne-Bümpliz, depuis le 15 janvier 1970. Les publications législatives devront être dorénavant commandées à cet office:

**Office central fédéral des imprimés et du matériel**

3000 Berne

Téléphone 031 61 39 51

19047

---

L'Office fédéral des assurances sociales a publié:

### **Recueil des lois cantonales sur les allocations familiales**

11<sup>e</sup> supplément

Etat le 1<sup>er</sup> mai 1970

Prix: 6 fr. 40

En vente à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

19293

---

L'Office fédéral des assurances sociales a publié:

### **Allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux petits paysans**

Recueil des dispositions en vigueur, des barèmes et du commentaire

Etat le 1<sup>er</sup> janvier 1970

En vente à l'Office fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne

19065

Prix: 3 fr. 20

---

**Revue mensuelle concernant l'AVS, l'AI et les APG**

Publiée par l'Office fédéral des assurances sociales

Cette revue traite les problèmes de l'assurance-vieillesse et survivants, de l'assurance-invalidité, du régime des allocations pour perte de gain aux militaires et aux personnes astreintes au service de la protection civile ainsi que des allocations familiales; elle montre l'évolution de ces branches des assurances sociales et publie les arrêts les plus importants.

La RCC s'adresse non seulement aux fonctionnaires des caisses de compensation et aux membres des commissions de l'assurance-invalidité, mais également à un plus large public.

Paraît chaque mois. Abonnement annuel: 22 francs

Les commandes doivent être adressées  
à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne

18568

L'Office fédéral des assurances sociales a publié les  
**Lois cantonales en matière d'allocations familiales**

La jurisprudence  
des commissions cantonales de recours  
durant les années 1965 à 1967

En vente à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne

Prix 6 fr. 30

18568

L'Office fédéral des assurances sociales a publié en un volume:

**ASSURANCE-INVALIDITÉ**

**Loi fédérale du 19 juin 1959**

**Règlement d'exécution du 17 janvier 1961**

**Ordonnance concernant les infirmités congénitales du 10 août 1965**

**Index alphabétique**

(état au 1<sup>er</sup> janvier 1968, avec feuillets collants valables à partir  
du 1<sup>er</sup> janvier 1969)

La brochure peut être commandée en allemand, français ou italien,  
sous le n° 318.500, au prix de 5 francs,  
à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne

18536

## Autres avis et mises au concours de travaux et de fournitures

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1970
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.06.1970
Date	
Data	
Seite	1307-1308
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 518

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.